

42èmes Mini Interligues 14-15-16 juin 2019 Arténium Organisation Ligue Auvergne Rhône-Alpes Site de Ceyrat - 4 rue de l'Artière 63122 Ceyrat

Compétition référencée DTN détection

Article 1 : Conditions de participation

Compétition réservée aux ligues et délégations invitées par la ligue AURA TT.

Compétition réservée aux B2 (nés en 2008) - B1 (nés en 2009) – P (nés en 2010 et après) garçons et filles.

Article 2 : Formule de la compétition

Les classements utilisés sur la compétition seront ceux du mois de mai.

5 tableaux par équipes B2G – B1G – B2F – B1F - Poussins

Benjamins-Benjamines

Formule coupe « Davis » : 2 simples / 1 double / 2 simples - score acquis à 3 victoires.

Organisation de poules puis d'un tableau.

Poussins-Poussines

Equipes de 3 contre 3 : 1 garçon + 1 fille + 3^{ème} joueur G ou F au choix.

Chaque joueur joue 2 matches, score acquis à 4 victoires – Départage si besoin aux sets puis aux points.

6 tableaux individuels B2G – B1G – PG – B2F – B1F - PF

Organisation de poules puis d'un tableau double KO.

NB : la ligue se réserve le droit d'adapter la formule de compétition en fonction des inscrits.

Article 3 : Modalités d'inscription

1 – inscription des équipes ligue + choix d'hébergement

Par retour du formulaire de « PRE INSCRIPTION » avant le 1^{er} avril 2019

Dans l'intérêt de la compétition nous invitons les délégations à inscrire une équipe dans chaque catégorie.

Possibilité d'inscrire plusieurs équipes par catégorie.

ATTENTION = chaque délégation doit amener au moins 1 arbitre – Le forfait d'hébergement arbitre est à ½ tarif.

2 – inscriptions nominatives

Par retour du formulaire « LISTE » avant le 15 mai 2019

Article 4 : Conditions financières

Les frais de déplacement et de séjour sont à la charge des délégations engagées.

Un forfait avec hébergement et restauration est proposé par l'organisation.

(Inscription seule = 30€/équipe, individuels = 5€/ joueurs.)

Article 5 : Juge-arbitrage et arbitrage

La table de JA sera composée d'un juge-arbitre, de 2 juge-arbitres adjoint.

L'arbitrage sera assuré autant que faire se peut par des arbitres diplômés locaux.

Les joueurs seront amenés à arbitrer pour compléter en fonction des besoins.

Article 6 : Récompenses

Les 4 premiers de chaque tableau seront récompensés.

Un trophée récompensera la délégation qui aura obtenu les meilleurs résultats.

Article 7 : Horaires prévisionnels

Vendredi = Ouverture de la salle à 14h.

Vendredi = Compétition par équipe de 16h à 19h.

Samedi = Compétition par équipe de 8h30 à 12h30 puis compétition individuelle 12h30 - 19h

Dimanche = Compétition individuelle 8h30/15h



Ligue Auvergne Rhône-Alpes de tennis de table – 1 rue colonel Chambonnet – 69 500 Bron

Tél 04.72.81.94.59 - Mail contact@laura-tt.fr

Tarifs

	Chambre individuelle	Chambre multiple (2, 3 ou 4)
TARIF 3 jours	180 €	130 €

NB demi- tarif pour les arbitres

Le tarif inclut :

- Les deux nuits (vendredi soir et samedi soir avec les petits déjeuners)
- Quatre repas (vendredi soir, samedi midi et soir, et dimanche midi).
- Les frais d'engagement aux tableaux.

Chaque délégation peut émettre une préférence pour l'hébergement

→ au campus arténium (ancien CREPS accessible à pied)

ou

→ en hôtel (déplacement de 10-15 mn en voiture).

L'hébergement sera, au final, attribué par l'organisateur en tenant compte autant que faire se peut des désirs des ligues.

Les délégations qui ne passeront pas par l'organisateur devront s'acquitter des frais d'inscription.

Rétro Planning

Envoi du dossier aux Ligues	Février 2019
Retour Fiche « PRE INSCRIPTION » des ligues + souhait hébergement	Avant le 1^{er} avril 2019
Envoi du dossier d'inscriptions nominatives aux ligues	Mai 2019
Retour Fiche « LISTE » des ligues	Avant le 15 mai 2019

Contacts

Sécrétariat Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de tennis de table	contact@laura-tt.fr 04 72 81 94 59
Responsable organisation : Yves PIERRE, vice-président délégué de la ligue AURA	y.pierre@laura-tt.fr 06 14 27 01 27
Conseillère Technique Patricia CHANTEREAU	p.chantereau@laura-tt.fr 06 52 30 16 46

